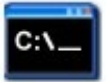


Invite de commande avec privilèges d'administrateur

Novembre 2014

- [Pourquoi ?](#)
- [Solutions](#)
 - [Solution avec le clavier](#)
 - [Solution avec la souris](#)



Pourquoi ?

Lancer l'invite de commande (ou command prompt) avec les privilèges peut s'avérer utile pour effectuer des commandes batch dans cette invite. Même si vous êtes sous la session Administrateur, cette invite ne se lance pas avec les privilèges élevés. C'est pourquoi j'ai rédigé cette astuce.

Solutions

Ne vous inquiétez donc pas, si vous devez vérifier l'état de votre disque dur, par exemple, un chkdsk sera désormais faisable !

Solution avec le clavier

Voici la première solution au problème :

- Appuyez sur la touche Windows de votre clavier, ou cliquez sur Démarrer pour faire apparaître le menu de démarrage.
- Dans la barre de recherche, tapez "cmd" (le petit nom de l'invite de commandes).
- Au lieu de valider la recherche, appuyez sur CTRL+SHIFT+Entrée.

Ainsi, un invite de commande se lancera dans le dossier C:\WINDOWS\system32\ Une autre solution depuis le clavier : Vous avez ouvert un invite de commande sans privilège. Ainsi, vous pouvez ouvrir une nouvelle fenêtre invite de commande avec privilège en ligne de commande : `RUNAS /user:Administrator cmd` Entrez ensuite le mot de passe du compte administrateur. Une nouvelle fenêtre invite de commande s'ouvre avec privilèges. Ne mélangez pas les deux fenêtres ;-).

Solution avec la souris

La seconde solution au problème :

- Appuyez sur la touche Windows de votre clavier, ou cliquez sur Démarrer pour faire apparaître le menu de démarrage.
- Cliquez sur "tous les programmes"
- Allez dans le dossier "accessoires"
- Cliquez droit sur "invite de commandes" et cliquez sur "Exécuter en tant qu'administrateur"

Désormais, toutes les commandes seront exécutables dans l'invite de commandes.

Réalisé sous la direction de Jean-François PILLOU, fondateur de CommentCaMarche.net.

Ce document intitulé « Invite de commande avec privilèges d'administrateur » issu de **CommentCaMarche** (www.commentcamarche.net) est mis à disposition sous les termes de la licence Creative Commons. Vous pouvez copier, modifier des copies de cette page, dans les conditions fixées par la licence, tant que cette note apparaît clairement.